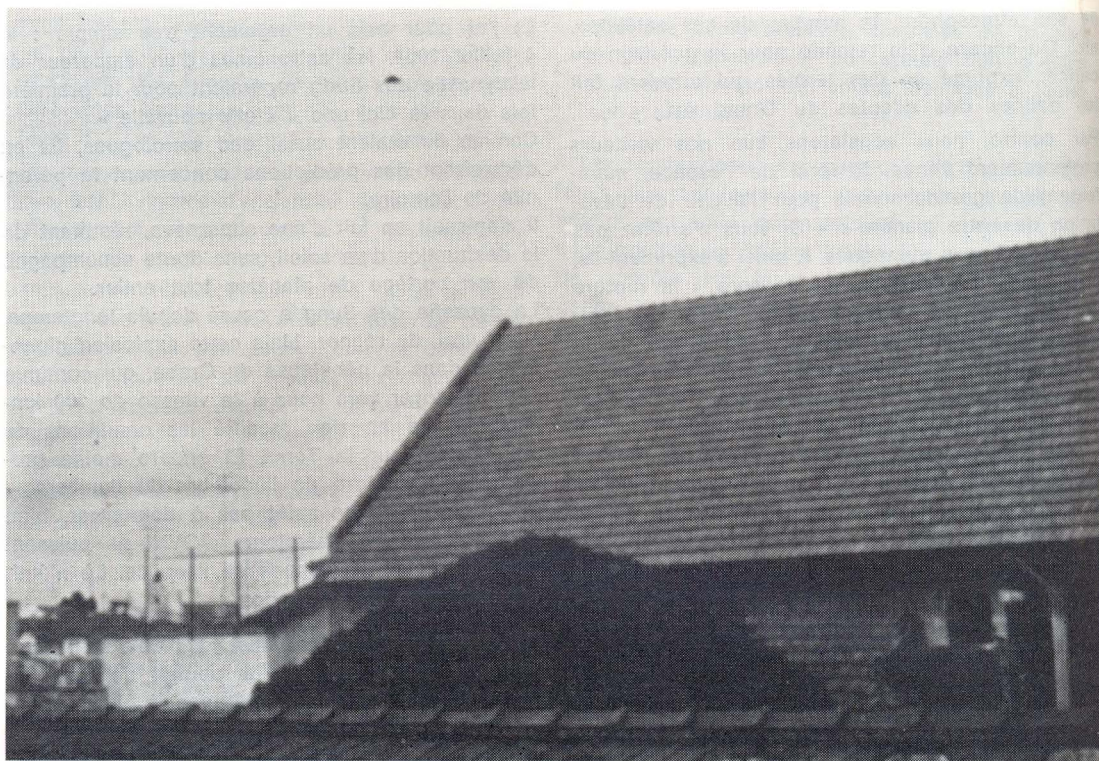


Le dossier photo d'inforespace

Las Grutas, Argentine, 3 janvier 1975

72



La famille Moreno (1) était en vacances à la station balnéaire de « Las Grutas », distante d'une dizaine de kilomètres de la ville de San Antonio Oeste, province de Rio Negro. La journée était froide et le ciel couvert avec menaces de pluie. Par ce temps brumeux, on n'apercevait pas la mer qui se trouvait à une distance de cinq pâtés de maisons de la villa. M. Francisco Moreno, 54 ans, avocat et éleveur de bétail, était occupé à lire un roman dans le bureau situé à l'étage quand vers 09 h 15 il entendit un espèce de bourdonnement comparable à celui produit par un appareil de télévision.

« Je pensais d'abord qu'il s'agissait du téléviseur mais, en regardant ma montre, j'écartai cette idée car la station d'émission de San Antonio Oeste ne commence pas ses émissions avant 10 h 30. Je pensai alors qu'il s'agissait de l'aspirateur que ma femme était en train d'utiliser mais le son paraissait provenir de l'extérieur de la maison ».

1. Les témoins ayant réclamé l'anonymat, Moreno n'est pas le nom réel de cette famille seuls les prénoms sont authentiques.

Le témoin s'approcha de la seule fenêtre de la chambre qui donne au fond de la villa et chercha l'origine du bourdonnement persistant. C'est alors qu'il vit, apparemment au-dessus du toit de la maison voisine, un objet stationnaire dans le ciel.

« Cela ressemblait à un chapeau pointu gris foncé, suspendu dans le ciel et complètement immobile. Je ne sais pourquoi, mais j'eus la certitude quasi immédiate que cet objet était la source du bourdonnement que j'entendais. Quand je le vis, je restai comme paralysé mais bientôt je me suis souvenu de l'appareil photographique que je traîne toujours avec moi et que j'avais laissé dans ma chambre à coucher. Je criai alors pour appeler ma femme et ma fille car je voulais qu'elles aussi le voient et m'apportent l'appareil photographique ... ».

Les deux femmes entendirent les cris de M. Moreno, prirent l'appareil photographique et montèrent les escaliers reliant les deux étages de la villa.

« Quand elles arrivèrent et me donnèrent l'appareil photographique je restai tranquille. Je crai-

gnais que cela disparaîtrait si je ne pouvais obtenir au moins une photo. J'ai pris l'appareil et visai l'objet. L'aiguille du photomètre indiquait une exposition de 1/125. Je corrigeai donc de façon à exposer 1/500. J'ai toujours sans mouvement de telle façon qu'il n'y ait rien à viser convenablement.

M. Moreno pressa le bouton de la première diapositive. Le flash du Pentax Spotmatic avec un objectif de 50 mm, pellicule révélin 400 ASA, vitesse d'obturation de 1/500.

« Une fois déclenché, j'ai vu l'objet et restai à regarder l'objet. L'objet n'a pas bougé, sans mouvement, sans lancer légèrement. Il n'y a eu aucun mouvement, d'abord très lent, puis à peu. Je levai alors la deuxième diapositive. Quand j'ai déclenché, le bourdonnement continuait quoique je ne sache



gnais que cela disparaisse brusquement sans avoir pu obtenir au moins une photo; c'est ainsi que je pris l'appareil et visai l'objet. Je me souviens que l'aiguille du photomètre indiquait une sous exposition, je corrigeai donc l'ouverture du diaphragme de façon à exposer correctement. L'objet restait toujours sans mouvement mais moi je tremblais de telle façon qu'il m'était assez difficile de le viser convenablement ... ».

M. Moreno pressa le déclencheur et obtint la première diapositive. Il utilisait un appareil Asahi Pentax Spotmatic avec un objectif Takumar de 50 mm, pellicule réversible Kodak Ektachrome de 64 ASA, vitesse d'obturation 1/125 et ouverture 5.6.

« Une fois déclenché, je fis avancer la pellicule et restai à regarder l'objet. Il était toujours stationnaire, sans mouvement, quoiqu'il semblait se balancer légèrement. Il commença tout à coup à se mouvoir, d'abord très lentement pour accélérer peu à peu. Je levai alors l'appareil photographique et pris la deuxième diapositive. A mesure qu'il accélérât, le bourdonnement semblait s'intensifier, quoique je ne sache pas si tel était le motif ou

s'il était dû au fait que l'objet s'approchait de l'endroit d'où nous l'observions. La seconde photo prise, je tâchai d'en obtenir une troisième, mais d'où nous étions nous ne parvenions déjà plus à l'observer bien que l'on continuait à entendre le bourdonnement qui s'affaiblissait ».

Les Moreno sortirent précipitamment de la maison mais arrivés dehors ils ne virent plus rien.

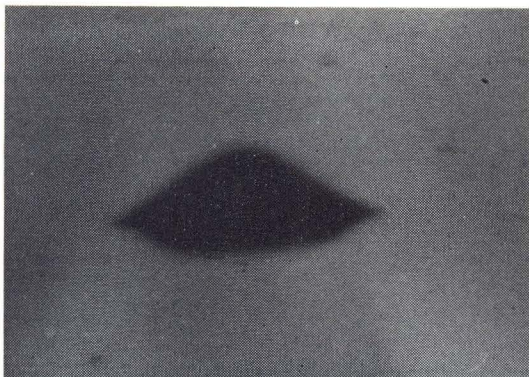
« Cet appareil devait se mouvoir assez rapidement, car nous n'avons pas pris plus de quinze secondes pour arriver à la rue, il avait déjà disparu et le bourdonnement ne s'entendait plus ... ».

Lors d'une seconde interview, les témoins ont fourni des données supplémentaires du plus haut intérêt pour l'investigation (2).

La fenêtre de la pièce où se trouvait M. Moreno avait été ouverte par lui environ un quart d'heure avant l'apparition, afin d'aérer le bureau dans

2. L'enquête fut menée par MM. G. Roncoroni et G. Alvarez du groupement argentin ONIFE (Organizacion Nacional de Investigacion de Fenomenos Espaciales), directeur : Fabio Zerpa.

Agrandissement de la seconde diapositive.



lequel s'était accumulée de la fumée. M. Moreno ne remarqua rien d'étrange à cette occasion. Mme Moreno entendit le bourdonnement pour la première fois lorsqu'elle arriva à l'étage avec sa fille Graciela. Lorsque M. Moreno les appela, elles étaient en train de causer en nettoyant, ne prêtant pas attention aux bruits extérieurs. La fenêtre de la chambre dans laquelle elles se trouvaient — donnant sur le jardin — était fermée. Elles n'ont rien vu d'étrange à travers celle-ci.

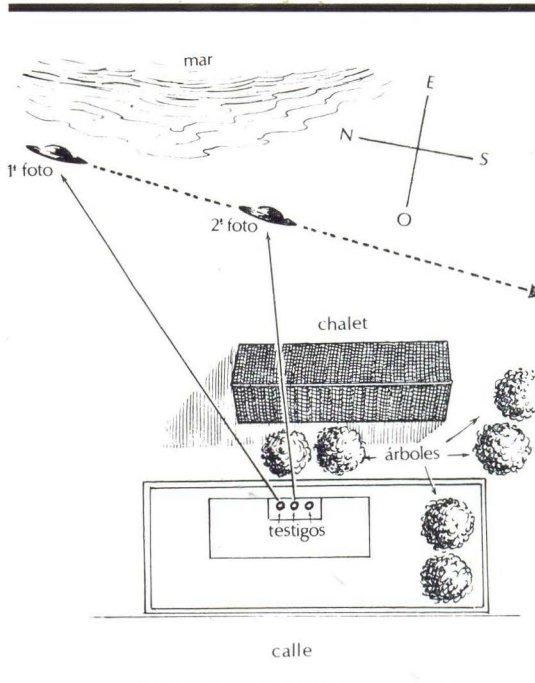
Mme Moreno compare le bourdonnement de l'OVNI au sifflement d'une fuite de gaz ou au bourdonnement d'un moteur électrique.

La mère et la fille s'accordent à décrire l'objet comme ressemblant à un chapeau pointu de couleur grise, plus sombre dans la partie du bas. La partie supérieure ne brillait pas, mais était un peu plus claire. Par contre, M. Moreno l'a vu uniformément gris foncé, « gris taupe ».

Il s'écoula un peu moins d'une minute entre l'instant où le témoin aperçut l'objet et celui où il prit la première diapositive. Entre la première et la deuxième diapositive, il se serait écoulé entre quinze et vingt secondes. L'objet partit en direction du sud. En sortant, la famille Moreno n'a aperçu personne d'autre. Mme Moreno interrogea les voisins, personne ne déclara avoir vu quelque chose. M. Moreno évalue sa distance à l'objet à 300 m environ lorsqu'il le vit pour la première fois, il semblait avoir 4 ou 5 m de diamètre. Sa fille croit qu'il s'agissait d'un objet métallique, quelque chose comme un vaisseau volant, mais pas un avion.

« Je suis d'accord avec Graciela — devait ajouter son père — pour le moins je n'ai jamais vu un avion de cette forme et qui s'arrêtait en l'air ».

Plan des lieux.



ONIFE : Cela aurait pu être un hélicoptère ?

M. Moreno : Non, absolument pas, je vous dis que c'était quelque chose que je n'avais jamais vu de toute ma vie, quelque chose de totalement inconnu et je m'en suis rendu compte depuis l'instant où je l'ai vu. C'est pour cela que j'ai demandé l'appareil pour le photographe, si cela avait été quelque chose de connu, je ne m'en serais pas donné la peine.

ONIFE : Et vous, Mme Moreno, qu'en pensez-vous ?

Mme Moreno : Je suis d'accord avec mon mari, je n'ai jamais vu quelque chose du genre, je crois que c'était un appareil volant, je crois que c'était un OVNI, comme vous l'appellez vous autres, non ?

ONIFE : Dites moi, vous pensez que cet appareil était dirigé, ou piloté ?

Mme Moreno : Bien, c'est difficile à savoir, mais quand il se balançait, il me donnait l'impression de chercher à s'orienter, comme s'il était en train de chercher la direction vers laquelle il devait aller.

De gauche à droite
M. Moreno et Mme

Les témoins

Leur niveau intellectuel est élevé, ils ont travaillé dans le domaine de la physique, ce qui fut également une source de leur intérêt pour les enquêtes. On a un degré d'objectivité dans leurs opinions sur les événements extérieurs. Ils n'ont

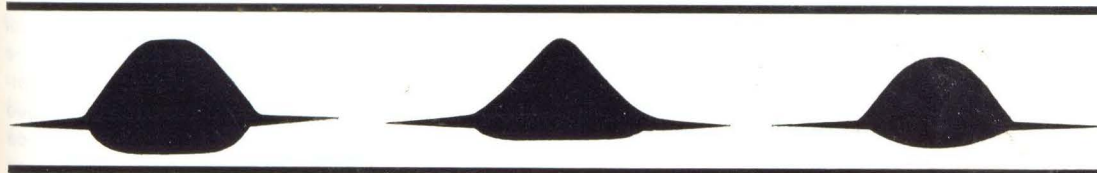
Le témoignage

Les témoins relatent une très grande objection à la nature de l'objet, et avec assurance, ils insistent sur le fait que l'objet ne semblait être un avion connu d'eux. Le témoignage fait exister quelques-uns de ces objets, qui touchent à la perception de ces objets. A ce sujet, il est à noter que M. Moreno ne souffre d'une légère teinte de témoin en erreur, leur gris foncé n'est pas de l'OVNI.

Les photographies

Le film a été soigneusement développé. La finition est satisfaisante, les atmosphères sont claires, les bords de l'objet pourraient s'expliquer. M. Moreno, employé dans la direction de la

De gauche à droite, croquis de l'objet selon Mlle Moreno, M. Moreno et Mme Moreno.



Les témoins

Leur niveau intellectuel et culturel est bon, spécialement dans le cas de M. Moreno. Ils apparaissent jouir d'une excellente santé physique et morale, ce qui fut également l'impression laissée aux enquêteurs. On a pu remarquer chez eux un bon degré d'objectivité et peu de tendances à ce que leurs opinions soient affectées par des influences extérieures. Ils ne recherchent aucune publicité.

Le témoignage

Les témoins relatent ce qu'ils ont vu, et avec une très grande objectivité, vu qu'ils ne firent jamais, d'une façon spontanée, des considérations quant à la nature de l'objet vu par eux. Ils ne le firent que quand on leur demanda une opinion à ce sujet, et avec assez de réticence, certainement. Ils insistent sur le fait qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable et que ce n'était aucun appareil volant connu d'eux.

Le témoignage fut cohérent et objectif bien qu'il existe quelques différences, spécialement en ce qui touche à la forme et à la couleur de l'OVNI; celles-ci sont sans doute dues aux différents degrés de perception visuelle de chacun des témoins. A ce sujet, il est nécessaire de faire remarquer que M. Moreno utilise des lunettes correctives (il souffre d'une légère myopie) dont les verres sont légèrement teintés de vert, ce qui a pu induire le témoin en erreur quant à l'appréciation de la couleur gris foncé répartie uniformément à la surface de l'OVNI.

Les photographies

Le film a été soumis à un processus normal de développement. L'exposition est correcte et la définition est satisfaisante compte tenu des conditions atmosphériques. Sur la première diapositive, les bords de l'objet apparaissent assez diffus, ceci pourrait s'expliquer par la légère brume qui, selon M. Moreno, empêchait une parfaite visibilité en direction de la mer.

Mme et Mlle Moreno affirment que l'objet était plus clair en sa partie supérieure (coupole) que dans sa partie inférieure. Ce détail ne s'apprécie pas sur les diapositives, mais la pellicule photographique n'a pas la sensibilité et n'offre pas la définition de l'œil humain. Par l'effet de contraste qu'offrent les nuages illuminés par le soleil en donnant une brillance supérieure à ce secteur du ciel, l'objet apparaît d'une couleur grise uniforme, gris foncé, peut être plus foncé qu'il n'était en réalité.

Quoique sur la première diapositive l'objet apparaisse parfaitement symétrique par rapport à son axe vertical, sur la seconde photo on peut remarquer une petite différence, un léger grossissement, à la coupole, lequel peut être dû à l'accélération du mouvement de l'objet.

Sur la première diapositive l'objet, plus précisément sa base, est parfaitement horizontal, tandis que sur la seconde on observe qu'il est quelque peu incliné dans le sens de la marche.

Un examen photogrammétrique des deux clichés permet aux enquêteurs d'écarter une possibilité de trucage. Ceux-ci tentèrent également de déterminer les dimensions réelles de l'objet photographié, toutefois comme on ne connaît pas la distance exacte séparant les témoins de l'objet, il est impossible de déterminer avec précision la taille de ce dernier. Une estimation de la vitesse de déplacement est également impossible pour la même raison.

Un témoignage indépendant

Un autre témoignage pourrait confirmer les photographies prises par M. Moreno dans la matinée du 3 janvier. Le même jour, M. Juan Carlos Ascenci, voyageur de commerce âgé de 52 ans se trouvait en Patagonie à plus de 700 km au sud de Las Grutas. Il fit une observation intéressante qu'il relata dans une lettre envoyée à l'ONIFE le 7 octobre 1975.

Croquis de l'objet observé par M. Juan Ascenci.



« Je vous écris principalement pour vous rapporter un épisode dont j'ai été le témoin le 3 janvier de cette année. Je me trouvais ce jour-là à Caleta Olivia, province de Santa Cruz, et comme j'avais déjà visité tous mes clients, j'ai décidé d'aller à Comodoro Rivadavia, dans la province de Chubut. J'avais quitté Caleta aux environs de 09 h 30, je suis sûr de l'heure car je venais d'écouter la radio qui diffusait le journal parlé, j'étais à environ 6 km de la limite interprovinciale. Je vis un peu à ma droite et devant moi, plus ou moins au centre du pare-brise comme un éclair éblouissant dans le ciel. J'ai alors bien regardé et pu voir quelque chose comme un objet métallique qui reflétait la lumière du soleil, comme un métal chromé, et qui venait du nord vers moi.

J'allais très lentement car dans cette zone le chemin est très sinueux et on irait facilement « dans le décor ». Sans quitter l'objet des yeux, j'ai freiné et me suis mis sur l'accotement. L'objet est passé du côté droit de ma voiture. Je crois qu'il est passé assez près car j'ai entendu comme un bourdonnement ressemblant à celui que fait le vent quand il souffle à travers une persienne. Je crois que la meilleure façon de l'écrire serait : SSSWOOOSSH. Je suppose qu'il serait passé à une centaine de mètres à ma droite, soit au-dessus de la mer, et à très faible hauteur, puisque je l'ai vu passer à travers la fenêtre sans avoir à me baisser très fort. Je crois qu'il avait la dimension d'une grande auto.

De plus, quand il est passé à côté de ma voiture, la radio a produit une décharge comme quand il y a de l'orage, quoique ce jour là il n'y eut pas d'orage, dans cette zone pour le moins. A peine passé, je suis descendu de l'auto et pus le voir tandis qu'il s'éloignait vers le sud, soit vers Caleta Olivia, mais il a disparu de ma vue en quelques secondes.

Quant à la forme de l'objet, je vous ai fait un dessin que je crois être assez approchant de ce que j'ai vu.

L'ayant perdu de vue, j'ai continué jusqu'à Comodoro, et arrivé à la limite interprovinciale, je me

suis arrêté et ai demandé aux gendarmes qui étaient là s'ils avaient vu quelque chose de bizarre dans le ciel. Ils me dirent que oui et nous sommes restés quelques minutes à commenter ce que nous avions vu, et j'arrivai à la conclusion que ce que j'avais vu était quelque chose de réel et non une hallucination (...).

Conclusion

Le degré de confiance que les enquêteurs accordent au cas de Las Grutas est élevé, principalement en raison de la cohérence du témoignage, de la personnalité des témoins qui ne désirent pas être mêlés à la publicité de l'incident et des documents photographiques qui coïncident avec les aspects les plus importants du rapport. D'autre part le témoignage de M. Ascenci présente, avec celui de la famille Moreno, des similitudes qui augmenteraient l'authenticité des deux clichés. Le dessin réalisé par l'automobiliste peut être comparé aux photographies prises un quart d'heure plus tôt et la description du bruit émis par l'objet est comparable dans les deux cas. Reconnaissons toutefois que ces caractéristiques auraient pu être connues de M. Ascenci car sa lettre ne fut envoyée que plusieurs mois après l'incident alors que les photos avaient déjà été publiées dans la revue du groupement argentin. Il y a néanmoins un élément important que ce témoin ne connaissait pas, c'est la trajectoire précise empruntée par l'objet, celle-ci n'ayant été définie qu'approximativement dans l'article qui accompagnait la publication des photographies. Après vérifications, les enquêteurs constatèrent que cette trajectoire orientée vers le sud sud-ouest devait passer presque exactement au-dessus du deuxième lieu d'observation pour autant qu'il n'y eut pas de déviation. En quinze minutes l'OVNI aurait donc franchi la distance séparant Las Grutas de Caleta Olivia, ce qui correspondrait à une vitesse d'environ 2.900 km/h.

Nous remercions vivement notre correspondant argentin M. Omar Demattei qui nous a transmis les deux diapositives prises à Las Grutas, ainsi qu'un long rapport d'enquête établi par le groupement ONIFE.

Anne-Marie Abrassart,
Jean Poswick.

Références :

« Cuarta Dimension », numéros 21, 22 et 23, juin, juillet et août 1975.

De nomb
objets au
traces su
Plus rare
approfond
lons ont p
Delphos
ment de
un enquê
Phillips.

Ted Phillip
plus gran
ces laisse
il a accum
il a mené
terrain. Il
l'Etat du M
geants du
collaborat
pied par J
il est un
peut se ré
logue qui
de Delpho

Delphos e
Minneapolis
La région
d'un km a
qu'on trou
décor de
sommes le
19 h 00.
Ronald Jo
les mouton
de son ch
Durel John
table que
ser. Cette
qu'il vienn
ne va plus
et les Joh
fils. Erma
fils, mais
il n'y a po
Pendant ce
de sa mère
et aussitôt
lore qui s'
vation fure
ne venait

Nos enquêtes

Survол d'un train dans le Borinage

C'est un témoin particulièrement qualifié qui, le mardi 25 septembre 1973, observa un étonnant phénomène dans le ciel de Jemappes. M. Léon Thiéry (61 ans), un ancien officier mécanicien navigant, se trouvait dans le train qui quitte la gare de Mons à 18 h 17 et qui devait le mener à St Ghislain. Assis du côté droit, il était le seul voyageur qui occupait une voiture de première classe en queue du convoi. Il quitta la gare à l'heure prévue et, deux minutes plus tard, le train abordait le virage à la sortie de la ville et traversait la commune de Jemappes située à l'ouest de Mons. A cet endroit la ligne de chemin de fer sort de l'agglomération montoise et longe les prairies qui bordent la Haine en franchissant les méandres de la rivière.

C'est à ce moment que le témoin remarqua dans le ciel sans nuages, à plus ou moins 60° d'élévation et en direction du nord nord-est, une tache d'un rouge flamboyant qui avait une forme trapézoïdale. La plus grande base de ce trapèze équivalait trois fois sa hauteur ainsi que le côté opposé. Sans le quitter des yeux, M. Thiéry s'aperçut, après quelques secondes, que cet objet rouge se rapprochait rapidement du train en exécutant une série de tonneaux et en plus de ces acrobaties aériennes, il remarqua également que la forme se modifiait pour prendre l'aspect d'un grand parachute.

« J'ai cru, en une fraction de seconde, à la descente d'un parachute mais me suis aperçu rapidement, et à ma profonde stupeur, qu'il n'y avait pas de parachutiste. J'ai pu observer durant trois ou quatre secondes, la figure collée à la vitre de droite, cette demi-sphère rouge vif en la comparant à un parachute qui tomberait à cinquante mètres de moi et se stabiliserait à vingt-cinq mètres de hauteur. Cette demi-sphère est passée au-dessus du train, je me suis précipité à gauche de mon compartiment et j'ai vu cet objet disparaître en sept ou huit secondes vers la frontière française en suivant la direction approximative de la ligne de chemin de fer Jemappes - Quiévrain qui est en ligne droite. Au fur et à mesure que cet objet disparaissait, il prenait la forme d'une calotte sphérique, toujours rouge, mais se rétrécissant de plus en plus » (1).

M. Thiéry ne peut préciser si l'objet était silencieux ou non car le roulement des boggies de la voiture sur les rails l'empêchait de percevoir un bruit éventuel venant de l'extérieur. Ce n'est que

durant sa descente vers le train que l'objet décrivit plusieurs tonneaux dans le ciel, ensuite, après avoir survolé la voie ferrée, il poursuivit sa route selon une trajectoire apparemment rectiligne et uniforme.

Le témoin craignit un instant la collision, tant l'objet se rapprocha du train et c'est à ce moment, alors qu'il se trouvait au plus près, que l'observateur distingua sur toute la surface de la demi-sphère, un semé de petites traces d'un blanc rosâtre qui se détachaient sur le fond rouge. Il y en avait bien une centaine et leur forme rappelait le graphisme d'une virgule. La disposition de celles-ci paraissait régulière et elles ne présentaient vraisemblablement aucun relief. Hormis ces curieuses traces claires, aucun autre détail particulier n'était visible.

Ne voulant pas rester le seul témoin de ce survol inopiné, M. Thiéry se précipita dans un compartiment voisin où il trouva une dame qu'il invita à regarder par la fenêtre. Toutefois comme l'objet disparaissait dans le lointain en direction de la France, cette voyageuse n'aurait pratiquement plus rien distingué. La trajectoire quasi parallèle à la ligne ferroviaire était orientée vers l'ouest sud-ouest et la durée totale de l'observation fut d'environ vingt secondes.

Rentré chez lui, il téléphona immédiatement à la brigade de gendarmerie de Mons afin de savoir si d'autres personnes n'avaient pas signalé la présence de cet insolite « parachute ». Comme on le prit pour un petit plaisantin, il écourta la communication et ne se hasarda plus à d'autres tentatives semblables.

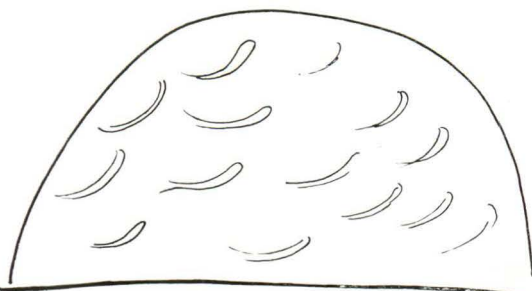
Commentaires

Il est impossible de déterminer à quelle allure l'objet s'est rapproché du train car, se trouvant lui-même en mouvement, l'observateur ne pouvait correctement évaluer celui d'un mobile se déplaçant à peu près perpendiculairement à la ligne de chemin de fer. Il put tout au plus constater qu'après avoir coupé la route du convoi, l'objet changea de cap en suivant une trajectoire approximativement parallèle à celle du train et à une vitesse plus élevée que celle de ce dernier.

L'observation de Jemappes s'inscrit au début

1. Ce passage est extrait d'une lettre du témoin adressée à la SOBEPS le 27 septembre 1973.

Croquis réalisé par M. Thiéry.



d'une recrudescence d'observations qui touche tant l'Europe que le continent américain. Cette vague qui dura plusieurs mois devait précisément commencer en septembre 1973. On se souviendra notamment de deux observations belges remarquables qui datent de cette époque. Il s'agit premièrement de la rencontre de Mlle Sonia Plume à Cuesmes le 14 septembre et de l'observation de M. et Mme Dumont entre Marcinelle et Couillet qui eut lieu deux jours plus tard (2). On ne manquera pas de souligner que l'observation de M. Thiéry s'est déroulée à quelques centaines de mètres seulement au nord-ouest de la petite route qu'empruntaient Sonia Plume et son père onze jours plus tôt.

Si on consulte l'étude statistique de Claude Poher portant sur 1 000 témoignages d'observation d'U.F.O. (3), on constatera que la description de la forme de l'objet aperçu par le témoin de Jemappes est relativement peu observée, par contre sa couleur est celle qui est le plus souvent signalée.

D'autre part, cet événement devrait attirer l'attention d'un autre chercheur, Julien Weverbergh (4), qui suggère une relation possible entre la profession exercée par le témoin et les caractéristiques du phénomène OVNI observé par celui-ci (5). En effet, dans le cas présent on pourrait noter une coïncidence rejoignant l'argumentation de l'écrivain belge. Le témoin est un ancien membre de la Force aérienne qui a certainement un nombre respectable d'heures de vol à son actif et c'est

justement un objet effectuant quelques tonneaux dans le ciel qu'il aperçoit par la fenêtre de son compartiment. De plus, après avoir accompli ces figures acrobatiques qu'affectionnent les as de l'aviation, il remarqua enfin que la forme observée rappelle furieusement celle d'un parachute !

Fiche technique de l'observation

Date : mardi 25 septembre 1973

Lieu : Jemappes (Hainaut) 50°25'35" Lat. N.; 3°55' Long. E.

Objet : demi-sphère

Nombre de témoins : 1

Indice de crédibilité : 3

Indice d'étrangeté : 2

Classification : RR1

Michel Abrassart,
Jean-Luc Vertongen.

Dans peu de temps ils seront introuvables...

Le stock des anciens numéros d'**Inforespace** s'épuise, il ne reste plus qu'une centaine de collections pour les années 72 et 73.

Hâtez-vous d'acquérir ces premières revues pour compléter votre collection.

Année **1972**, numéros 1 à 6 : **FB 600,—** (FF 85,—)

Année **1973**, numéros 7 à 12 : **FB 600,—** (FF 85,—)

Le montant de la commande est à verser au CCP 000-00000-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international (**ne pas envoyer de chèque**).

2. Consulter respectivement les revues Inforespace n° 17, pp. 30-32, et n° 22, pp. 8-11.

3. Voir Inforespace n° 12, pp. 29-33.

4. Notamment coauteur avec Ion Hobana du livre « Les OVNI en U.R.S.S. et dans les pays de l'est », Ed. Robert Laffont.

5. Voir UFO INFO n° 33 (GESAG), pp. 3-6, ou L.D.L.N. n° 130, pp. 3-5.

Nouvelles internationales

Canada - Un humanoïde très agile

En hiver 73-74, la région de Georgian Bay, en Ontario, a connu sa petite « panique OVNI ». Pendant environ 3 mois, les récits d'observations nocturnes affluèrent, surtout dans le secteur de Boshkung Lake, où l'on signala l'atterrissage d'un étrange objet sur la surface gelée du lac. Cette région semble être d'un grand intérêt pour ces « visiteurs », car le 7 octobre 1975 fut marqué par une rencontre avec un humanoïde.

Laissons la parole au témoin, M. Robert A. Suffern, 27 ans, d'Utterson près de Bracebridge : « Il était environ 20 h 30 quand ma sœur Shirley, qui vit pas très loin de chez moi, me donna un coup de fil pour me dire que ma grange semblait être en feu. Je sortis, mais je ne vis rien d'anormal. Le bétail semblait tout de même assez remuant. Devant m'occuper du bébé, je ne pouvais me rendre sur place. Ma sœur vint donc à la maison et j'empruntai sa voiture pour me rendre à la grange. Arrivé là, rien de spécial à signaler. Quittant le sentier, je descendis la route et empruntai une route latérale. C'est alors que je vis l'engin en plein milieu de la route. Il avait la même couleur que le côté mat d'une feuille d'aluminium d'emballage (à noter que le témoin connaît bien ce genre de matériau qu'il utilise souvent pour ses propriétés d'isolation). La surface était irrégulière et ondulée. Aucun bruit, sinon celui du moteur de la voiture. Aucune lumière. J'accélérai et continuai mon chemin quand l'engin décolla. Je pris la route longeant le lac pour rentrer chez moi, quand je vis la créature sur le bord de la route. Elle pivota pour se diriger vers le pré en bordure de la route, sauta sans le moindre effort au-dessus de la barrière et disparut. La créature était trapue, large d'épaules. Les mouvements étaient similaires à ceux d'un singe ou d'un nain, le tout empreint d'une grande agilité. La tête était couverte par un « bocal » et de ce fait je ne pus voir le visage. Le costume d'une pièce avait une teinte argentée, cependant le « bocal » blanc ou plus pâle faisait contraste. »

Le témoin rentra chez lui. La TV était allumée, quand soudain le son disparut et l'écran s'obscurcit pendant quelques secondes. Le témoin sortit et vit derrière la grange une lumière orange fluorescente semblant suivre les contours du terrain pour se diriger vers le lac « Three Miles ».

Après bien des hésitations, le témoin appela la police provinciale de Bracebridge. Le témoin donna également l'information suivante : « Il y a une dizaine d'années, j'ai déjà vu un engin semblable survolant ma grange. »

Après avoir fait sa déposition à la police, M. Suffern fut assiégré par de nombreux coups de téléphone. Refusant tout interview, et regrettant amèrement d'avoir parlé de son aventure, il consentit néanmoins à recevoir M. McKay, correspondant du Canadian UFO Report, auquel il donna une description de l'engin :

« L'objet avait une hauteur d'environ 2,40 m à 2,70 et une largeur de 3,60 m à 3,80 m. Une mince bande sombre entourait toute sa structure en forme de soucoupe. L'engin reposait sur la route ou en était très près de la surface. »

Les endroits où furent aperçus l'objet et la créature n'offraient rien de particulier. Notons cependant que Suffern a vu le petit humanoïde après le décollage de l'engin. Cela veut-il dire que l'appareil aurait abandonné, du moins provisoirement, l'un de ses occupants ?

Référence : « Flying Saucer Review », Vol. 22, n° 1, 1976, pp. 18-19.

Japon : un globe lumineux pompe de l'eau

L'action se situe à Tomakomai, petite ville industrielle sur la côte méridionale d'Hokkaido. Un jeune étudiant travaillait comme gardien de nuit dans une scierie où il vécut une étrange aventure. Voici son témoignage :

« Cela se passait en juillet 1973, mais j'ai oublié la date exacte. J'effectuais ma ronde en voiture. Il faut dire que l'endroit n'est guère plaisant la nuit. La ronde terminée, je ramena la voiture à son emplacement normal. Pour me relaxer, j'allumai la radio et fumai une cigarette. Sans penser à rien, je regardais le ciel très clair cette nuit-là. Tout à coup, un éclair traversa le ciel, une étoile filante ? La lumière réapparut au même endroit comme une petite ampoule que l'on aurait allumée, puis elle se mit, alternativement, à se dilater et à se contracter, en une suite de mouvements rapides pour finalement prendre la taille d'une balle de base-ball. Du moins c'est ce que je voyais, car je suppose qu'elle devait être plus grande, car à mon avis elle était assez loin. Revenu de ma surprise, je me mis à suivre les évolutions de l'OVNI.

La lumière effectua un mouvement de va-et-vient dans toutes les directions dans une zone qui, à l'œil nu, n'excédait pas un mètre. Soudain, l'objet effectua une descente en vrille et arriva juste au-dessus du dôme de la cimenterie, visible dans le lointain, il se mit à émettre, en direction du nord, ce qui ressemblait à des rayons intermittents de lumière verte. Non, je ne rêvais pas, ce n'était pas de la science-fiction. Après cet étrange manège, l'objet amorça une descente en direction de la baie tout en décrivant un grand arc à toute vitesse. De mon point d'observation, je pouvais voir la baie et tout ce qui s'y passait. C'est à ce moment que j'ai réalisé que la lumière était beaucoup plus proche de moi que je ne l'avais cru au début. La lumière s'arrêta à une vingtaine de mètres de la surface de la mer, quand de la partie inférieure de l'objet apparut une sorte de tube transparent comme du verre. Le bout du tube en touchant l'eau devint incandescent et se mit à pomper l'eau.

Un léger son, ressemblant au bruit des cigales, accompagnait le mouvement du tube. Au bout de quelques minutes, l'opération de pompage fut terminée, mais la lumière demeura sur place, puis reprit son vol pour se rapprocher à quelque 50 m de moi.

J'étais paniqué, j'avais peur d'être attaqué par cet objet qui avait maintenant la taille d'un ballon de volley. L'intensité de la lumière avait diminué. Je remarquais ce qui ressemblait à une rangée de petites fenêtres au centre de l'objet. Une ombre se profila à l'une de ces fenêtres, je vis également à deux fenêtres plus à droite, deux autres silhouettes très petites mais trop déformées pour évoquer des formes humaines. Je me suis mis à pleurer, la tête cachée dans les mains reposant sur le volant. J'avais l'impression d'être pieds et poings liés. Essayant une nouvelle fois d'observer l'objet, je vis sur le côté trois ou quatre autres objets similaires au premier. Tout à côté d'eux, quelque chose ressemblait à trois fûts d'essence mis bout à bout dans le sens de la longueur, silhouette brun foncé ou noirâtre qui planait sans bruit. Puis les boules incandescentes furent comme aspirées par ce grand objet qui prit de la vitesse pour disparaître au nord aussi vite qu'une étoile filante. La radio émit des sons incompréhensibles et je ressentis de violents maux de tête. Cette observation a dû certainement durer une bonne dizaine de minutes. »

M. Jun-Ichi Takanashi, président du groupe japonais « Modern Space Flight Association », qui a transmis ce rapport à FSR, établit une comparaison avec deux autres cas similaires résumés ci-après :

— Le premier cas survint en Colombie Britannique, Canada, par un matin ensoleillé de juillet 1965. M. J. Hembling, géologue, et son collègue virent un objet en forme de champignon effectuer une descente pour s'arrêter à moins de 15 m de la surface d'un petit lac. Venant de la partie inférieure de l'objet, une sorte de tuyau plongea dans l'eau où il demeura environ 8 minutes avant d'en ressortir. L'objet reprit son vol aussitôt après.

— Le second cas eut lieu le 9 avril 1970 sur une route menant à Langenschlemmern, Wurtemberg (RFA). Cet après-midi là, M. Max Krauss, 65 ans, électricien en retraite, aperçut une petite boule transparente d'environ 40 cm de diamètre flottant à quelque 150 mètres de lui. S'arrêtant sur le bord de la route, l'objet projeta un tuyau dont l'extrémité plongea dans l'eau de pluie coulant le long de la chaussée. L'objet resta dans cette position pendant « quelques instants », puis retira le tuyau et s'éloigna.

Alain Stercq.

Références : « Canadian UFO Report », Vol. 3, n° 6, 1975; et « UFO Investigator », décembre 1975 et février 1976.

A l'Ouest, rien de nouveau ...

A l'Ouest, rien de nouveau, ou encore : « Comment parler d'ufologie quand on n'y connaît rien ». Quand on lit un article de presse sur les OVNI, on est tantôt pris d'un fou-rire, tantôt c'est plutôt la déception, et souvent on est heureux de constater une certaine objectivité retrouvée. Parfois, malheureusement, on frise la colère violente. Récemment, la revue « Science » publiait dans son numéro du 20 août 1976 (Vol. 193, pp. 662-663), sous la signature anonyme d'un certain C.H., un article qui nous a fait à la fois beaucoup sourire et qui, plus souvent, nous irrita. Aussi, nous n'avons pas résisté au « plaisir » de vous communiquer le brillant résultat d'un journaliste qui ne connaît rien au sujet qu'il évoque, mais qui en parle quand même, chaque profession ayant ses exigences :

« Les Archives Nationales ont récemment acquis les dossiers de l'U.S. Air Force concernant le projet « Blue Book », cette étude qui dura vingt

ans et qui fut r
volants non ic
projet prit fin
ment eût déci
tigués n'indic
extraterrestres

» La collectio
position de to
ceux-ci vienne
well Field (A
quiconque pe
même de ce
voquée par l
par la « pre
dessus du M
lettres griffon
sins, des ph
de déchets p
allégués.

» Le matière
siers écrits,
d'échantillon
ques et 39
films et les
microfilms. I
noms de ce
matériel, m
complets, au
juger par
« Science
lement de
d'OVNI doit

» Les éch
dizaines en
scientifique
ment terre
qui sont u
les écrans
de nylon c
étrange q
les tuyaux
quelques g
de flèche
vu se pli
direction
térieuse p
nant à un
» Ensuite,
graphies.
le ciel, d

ans et qui fut menée pour déterminer si les objets volants non identifiés étaient réels ou non. Le projet prit fin en 1969 après que le gouvernement eût décidé qu'aucun des 12 618 cas investigués n'indiquait la présence de véhicules extraterrestres dans l'atmosphère terrestre.

» La collection de ces documents est à la disposition de tous les chercheurs, à condition que ceux-ci viennent la consulter sur place, au Maxwell Field (Alabama). Aujourd'hui, aux Archives, quiconque peut ainsi se rendre compte par lui-même de ce qui reste de toute l'excitation provoquée par l'affaire des OVNI (qui commença par la « première » observation en 1947, au-dessus du Mont Rainier) : coupures de presse, lettres griffonnées, papiers techniques divers, dessins, des photographies salies, et des morceaux de déchets prélevés sur des sites d'atterrissages allégués.

» Le matériel représente environ 1 m³ de dossiers écrits, de photos, quelques douzaines d'échantillons, de nombreuses bandes magnétiques et 39 films. Tout, sauf les bandes, les films et les échantillons, a été répertorié sur des microfilms. L'U.S. Air Force a effacé tous les noms de ceux qui ont contribué à accumuler ce matériel, mais d'autre part, les dossiers sont complets, aucune censure n'étant intervenue. A en juger par la brève visite que l'équipe de « Science » a faite, il s'agit là d'un amoncellement de matériaux que seul un passionné d'OVNI doit pouvoir apprécier.

» Les échantillons récoltés, à peine quelques dizaines en tout, ont tous été identifiés par les scientifiques comme ayant une origine parfaitement terrestre : quelques filaments très petits qui sont utilisés pour brouiller la réception sur les écrans radar, deux petits morceaux d'un résidu de nylon de forme étrange, une grande sphère étrange qui s'avéra être utilisée pour nettoyer les tuyaux, un morceau de roche volcanique, quelques grains de saletés ménagères, une pointe de flèche (que le témoin du cas prétend avoir vu se plier quand il décocha une flèche en direction d'un visiteur extraterrestre), une mystérieuse petite boule identifiée comme appartenant à un stick de déodorant corporel, etc...

» Ensuite, il y a aussi des centaines de photographies. Elles représentent des lumières dans le ciel, des objets en forme de tache, d'autres

en forme de disque ou de cigare, les contours flous de ce qui a dû être un casque, etc... La plupart de ces clichés sont des faux évidents, tel celui où une goutte d'encre noire a visiblement été déposée sur la pellicule. Il y a des photos montrant comment d'autres photos ont pu être fabriquées par double exposition d'une forme éclairée sur un ciel sombre, et l'image d'une fissure dans le sol où une soucoupe s'est soi-disant posée. Il faut ajouter que les photographies de soucoupes volantes ne sont jamais claires. Dans la collection de films, il y a deux documentaires réalisés vers l'année 1965, et quelques courts films en 8 mm. L'un d'entre eux, par exemple, montre deux lumières se déplaçant sur le ciel nocturne alors qu'un tas de petits points lumineux mobiles (des lucioles ?) ainsi qu'un papillon (ou un oiseau) volent tout autour...

» Les informations recueillies sur microfilms concernent des milliers de coupures de presse, des lettres griffonnées illisibles, des dessins, des diagrammes, et plusieurs copies des rapports d'enquête officielle que l'U.S. Air Force demandait aux témoins de compléter. Ce rapport d'enquête comporte 7 pages dans lesquelles le témoin devait décrire toutes les conditions de son observation. Une des questions demandait en substance : « Comparez l'éclat de l'objet avec celui d'un objet connu », et un des témoins a répondu : « Plus sombre que Mars et plus brillant qu'une couleur orange foncé ». Un autre témoin raconte que son OVNI était « en forme de cigare avec des lumières tournant autour de son axe ». A une autre question demandant de préciser si l'objet s'était déplacé derrière quelque chose durant l'observation, un témoin a répondu que « l'OVNI s'était déplacé derrière l'endroit où il était ». On peut se demander s'il l'avait vu auparavant.

» Il est facile d'imaginer que l'U.S. Air Force a perdu ses cheveux à tenter de mettre un peu d'ordre à partir de tels témoignages. Mais il ne fait cependant pas de doute que cet ensemble hétéroclite représente une véritable mine d'or pour les fans des OVNI qui pourront encore l'exploiter pendant plusieurs années. Ceux qui cherchent à découvrir de nouveaux aspects au phénomène trouveront dans ce travail comme un défi parce que les informations sont uniquement classées chronologiquement, sans aucune précision sur le type d'observation, les constatations, l'iden-